



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/686

Opérations n° 60021890 "Bâtiments - installations et réseaux thermiques et aérauliques 2021-2026. Lancement d'une première tranche de travaux et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-2 programme 20020

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

**SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/686 - OPERATIONS N° 60021890 "BATIMENTS - INSTALLATIONS ET RESEAUX THERMIQUES ET AERAIQUES 2021-2026. LANCEMENT D'UNE PREMIERE TRANCHE DE TRAVAUX ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2021-2 PROGRAMME 20020 (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération du Conseil municipal n° 2021/584 en date du 25 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Bâtiments - Installations et réseaux thermiques et aérauliques » ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Transition écologique 2021-2026 » n° 2021-2, programme n° 20020.

En cohérence avec la stratégie de transition écologique et dans le cadre du gros entretien renouvellement des installations techniques de production et distribution de chaleur et/ou de froid, il y a lieu de procéder à des travaux de modernisation et d'adaptation aux besoins de ces installations techniques. Ces équipements sont indispensables à l'activité municipale, ils concernent le confort thermique des bâtiments et la bonne ventilation des locaux.

Ces travaux ont pour objectifs :

- d'augmenter la performance écologique des systèmes, par une réduction de la consommation énergétique et celle des gaz à effet de serre ;
- d'adapter de manière performante la fourniture aux besoins ;
- d'optimiser le pilotage des installations ;
- d'améliorer la fiabilité des installations, et donc améliorer la qualité des services publics rendus dans ces sites.

La première tranche de cette opération estimée à 4 400 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'AP n° 2021-2 « Transition écologique 2021-2026 », programme 20020.

Une liste indicative de 14 sites et travaux concernés est annexée à la présente délibération. Ces travaux sont à réaliser en 2021, 2022 et 2023, et correspondent à une première tranche de l'opération. Cette liste peut évoluer en fonction d'imprévus (pannes, désordres, etc.), ou d'éventuels changements de priorisation par souci de cohérence d'interventions sur le bâti.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux sera assurée en interne par les services techniques de la Ville de Lyon, avec ou sans assistance de bureaux d'études externes.

Les marchés nécessaires, en sus des marchés existants (marchés à bon de commande), quel que soit leur forme, seront attribués en application des réglementations relatives aux marchés publics en vigueur.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 mars 2021 ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

### **DELIBERE**

- 1- Le lancement d'une première tranche de l'opération n° 60021890 « Bâtiments - Installations et réseaux thermiques et aérauliques 2021-2026 » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Transition écologique 2021-2026 » n° 2021-2 programme n° 20020.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 20020, AP n° 2021-2, opération n° 60021890 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 (et autres), fonction 020 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :
  - 2021 : 800 000 €;
  - 2022 : 1500 000 €;
  - 2023 : 1500 000 €;
  - 2024 : 600 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET